

Hommage de Matteo Pedrazzini pour Maudèz Ritter lors de la 106^e Assemblée générale ordinaire de la Croix-Rouge genevoise

Le Président annonce le départ de Madame Maudèz Ritter, membre représentante de la Croix-Rouge Jeunesse, et lui adresse ses remerciements.

Maudèz Ritter arrive au terme de l'année de sa présence après du Comité de la Croix-Rouge genevoise.

Elle a représenté pendant cette période ce que nous avons voulu, à savoir la sensibilité des jeunes et les tendances de la Croix-Rouge Jeunesse.

Maudèz Ritter nous a impressionné-e-s par son sérieux et par son jugement toujours pondéré et c'est le souvenir qu'elle laisse de son passage.

Contrairement à tout ce que les gens auraient pu attendre, la représentante de la Croix-Rouge Jeunesse n'a pas participé à nos travaux avec l'insouciance et la légèreté que l'on prête souvent et à tort aux jeunes. Maudèz s'est engagée avec un vrai désir de comprendre et un souhait de voir des changements.

Maudèz Ritter s'est engagée avec sérieux et a choisi, au terme de son premier mandat de ne pas le renouveler pour laisser à d'autres cette opportunité.

Je vous remercie personnellement et au nom de la Croix-Rouge genevoise.

Votre apport a été important et très apprécié. J'espère que la Croix-Rouge pourra toujours compter sur vous et que bientôt vous pourrez occuper d'autres charges dans le cadre du mouvement.

Merci Maudèz.